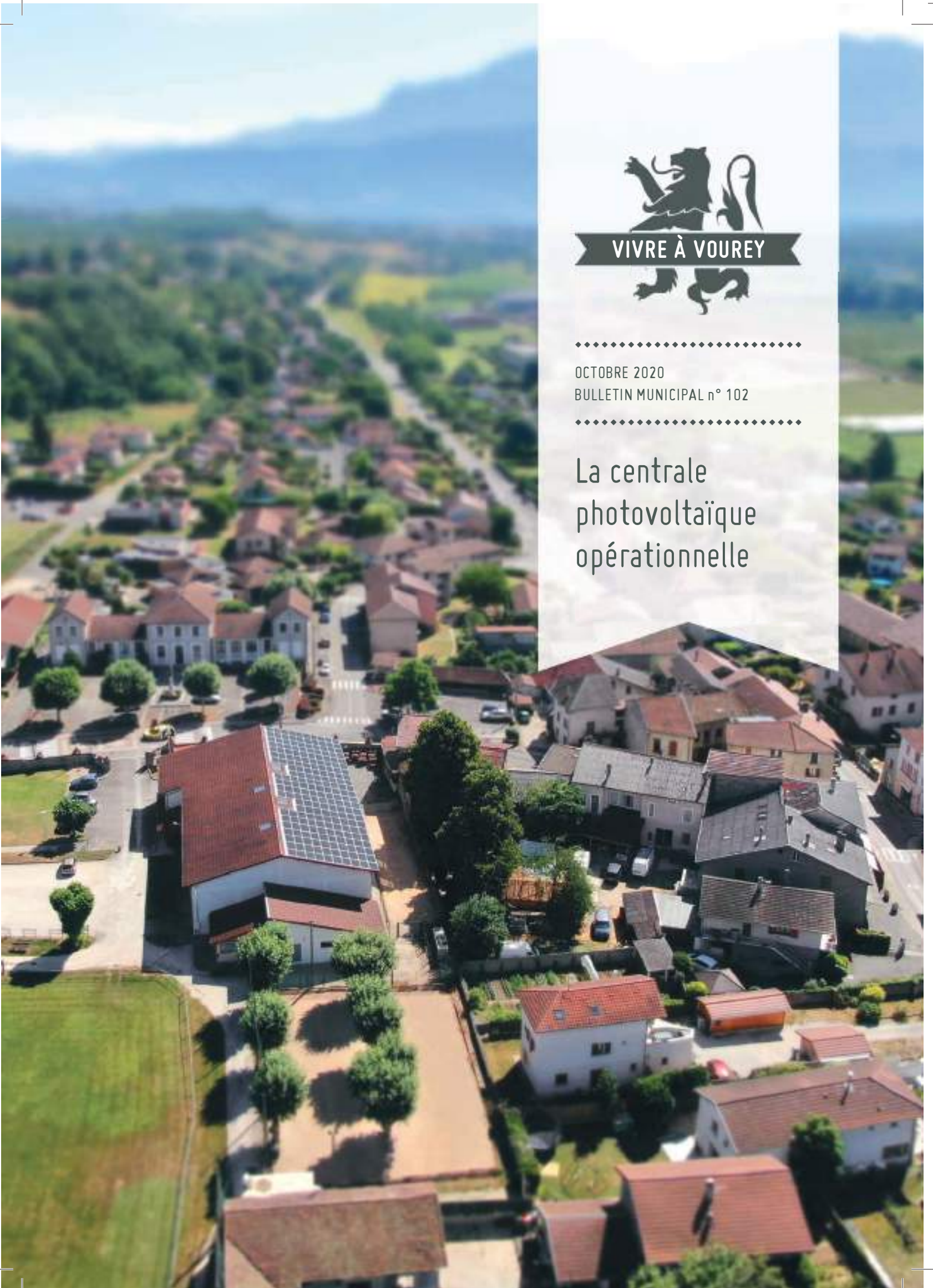




VIVRE À VOUREY

.....
OCTOBRE 2020
BULLETIN MUNICIPAL n° 102
.....

La centrale photovoltaïque opérationnelle





Chères lectrices et chers lecteurs

L'été se termine et les 159 écoliers, leurs enseignants et les agents ont repris le chemin de l'école dans des conditions particulières

Tout le monde a fait beaucoup d'efforts et je tiens à les remercier chaleureusement.

Les élus, enfin en fonction doivent gérer la municipalité avec des directives très évolutives, (voire contradictoires) pour cause de crise sanitaire inédite. Vous découvrirez leur visage dans ce vivre à Vourey. Tous sont à votre écoute et auront plaisir à être votre relais.

Les instances du Pays Voironnais sont aussi installées et avec les 31 communes nous allons pouvoir nous concerter, travailler en partenariat sur de nombreux dossiers.

Les travaux continuent sur la commune et nous n'hésitons pas à investir afin de rendre notre commune agréable pour toutes les générations. La sécurité est notre préoccupation et espérons répondre au plus près de l'intérêt général.

Nous veillons à être toujours dans une démarche citoyenne et responsable et soutenons le développement des énergies renouvelables, la centrale photovoltaïque du gymnase, la plus grande du Pays Voiron-

nais est enfin opérationnelle. Merci aux Voureysiens qui ont participé à la réussite de ce beau projet.

L'aménagement des quartiers continue. Après le quartier des Rivoires ce sera le tour de Sanissard d'être sécurisé et aménagé.

Nous nous mobilisons auprès des associations dans cette reprise incertaine, nous essayons de créer une autre façon d'être ensemble. La matinée festive, revisitée, a été une occasion pour certains de s'inscrire à des activités et pour les nouveaux Voureysiens de se rencontrer et de découvrir le dynamisme associatif de notre village.

J'en profite pour remercier les associations qui continuent à s'impliquer malgré les lourdes contraintes imposées par le contexte Covid. Contraintes qui n'épargnent personne et que nous subissons tous.

Notre patrimoine est aussi entre de bonnes mains avec les Compagnons de Volvredo qui en plus de mener le parcours historique de notre village publient un recueil d'histoires voureysiennes.

Tournés vers l'avenir nous essayons de construire une nouvelle façon d'être ensemble de conserver ce vivre ensemble si précieux tout en restant responsables et prudents face à l'épidémie.

En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver je vous souhaite un bel automne.

Votre maire, Fabienne Blachot-Minassian

Vœux du maire

Ils sont prévus le 8 janvier 2021. Il est malheureusement impossible de communiquer actuellement sur le déroulement de la manifestation. Merci de votre compréhension.

Rappel des coordonnées électroniques de la commune

- www.commune-vourey.fr : site internet de la commune
- www.commune-vourey.fr/newsletter/ : pour s'abonner à La Brève, la lettre mensuelle de Vourey
- secretariat@commune-vourey.fr : services à la population, urbanisme, associations, CCAS
- accueil@commune-vourey.fr : état-civil, demandes concernant le site internet et le panneau lumineux
- periscolaire@commune-vourey.fr : écoles, garderie, cantine
- communication@commune-vourey.fr : informations, articles à publier dans le Vivre à Vourey

Etat-civil

Naissances

- CODRINO Maë, le 3 juin 2020
- BOUVARD Tess, le 10 juin 2020
- VUILLARD Kiara, Luna, Sylviane, le 12 juin 2020
- GALLO Luciano, Michele, le 8 juillet 2020
- REY-GIRAUD Flavie, Nicole, Marie, le 21 juillet 2020
- LAVOREL Lorenzo, Marceau, le 20 août 2020

Décès

- PENON Jeanne, Marie épouse REYNAUD-DULAURIER, le 7 août 2020
- GUILHERMET Pierre, Hyppolyte, Xavier, le 10 août 2020
- LAURET Brigitte épouse BOUZENDORFFER, le 4 septembre 2020

Mariages

- PICART Benjamin et MENESI Szabolcs, le 27 juin 2020
- BILON Rebecca et MARCHESINI Jean-Louis, le 18 août 2020
- BARBIER Mélanie et COCHELIN Jérôme, le 22 août 2020
- MALLET Marine et VIDELIER Quentin, le 29 août 2020
- LESAGE Jocelyne et SCHRICKE Jean-Louis, le 4 septembre 2020

Urbanisme

Déclarations préalables

- GAUDET Laurent, route de Valence, rénovation toiture
- CALVAT Jean-Pierre, le Grand chemin, rénovation toiture
- SAUVAGE Stéphane, route des Rivoires, piscine
- Commune de Vourey, route de Chantarot, aménagement local
- VILLARD Emmanuel, route de la Mayette, piscine
- MEYRIEUX Sylvie, route du Moulin, aménagement extérieur
- DELOT Alain, chemin du Petit Bon Dieu, clôture
- KENNEDY LAVASTRE Jane, route des Rivoires, piscine
- PIPPO Joël, chemin du Viéron, aménagement extérieur
- TEIXEIRA Anna Maria, route de Valence, clôture
- PINEL Pauleric, le Grand chemin, changement toiture
- FETISSI Yahia, route du Sabot, panneaux photovoltaïques
- GOMEZ BALDERAS Jose Ernesto, route du Moulin, terrasse
- DUMAS Pierre, route des Rivoires, piscine
- BILLARD Fabien, route de la Fontaine ronde, aménagement intérieur

Permis d'aménager

- Commune de Vourey, route de Sanissard, lotissement

Permis de démolir

- SCI CEMO, route de Chantarot, démolition

Violences conjugales : dire stop définitivement

Impossible de penser que cela se passe dans notre pays. Civilisé avez-vous dit ?

Chaque année, en France, une femme sur dix est victime de violences conjugales, allant de la gifle jusqu'au féminicide.

Ce fléau n'épargne aucune catégorie sociale et plus de 80 % des femmes victimes de ces violences ne préviennent ni la gendarmerie ni la police.

Comment sortir du silence ? Comment briser le tabou et surtout comment retourner la culpabilité

vers les bourreaux et non les victimes ?

De nombreuses initiatives sont menées en Isère pour lutter contre ce fléau. Ne fermez plus les yeux, libérez la parole et appelez le 3919.

Coups, chantage, humiliations, harcèlement, mariage forcé...

Appelez le 3619 ! C'est le numéro national pour les femmes victimes de violences. Il propose une écoute gratuite et anonyme et oriente vers des dispositifs de prise en charge et d'accompagnement.

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale

Lundi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 00

Mardi et jeudi

de 10 h à 12 h, et de 16 h à 18 h 30

Mercredi de 9 h à 12 h

Numéros utiles

Mairie : 04 76 07 05 19

Fax : 04 76 07 79 61

Pompiers : 18 - 112 depuis un portable

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

ou 04 76 35 30 17

Médecin de garde / nuits / WE :

08 10 15 33 33 (prix d'un appel local)

Rencontre avec le maire et les adjoints

**Le maire et les adjoints vous reçoivent
sur rendez-vous.**

Contactez le secrétariat de mairie

au 04 76 07 05 19

Réunion du conseil municipal

Le conseil municipal a lieu **le troisième jeudi**

de tous les mois impairs à 18 h 30.

Les réunions sont ouvertes au public

et vous êtes les bienvenus pour vous informer

sur la gestion du village.

Vivre à Vourey n° 102 - Novembre 2020

Directrice de la publication : Fabienne Blachot-Minassian

Responsable de rédaction : Véronique Marry

Comité de rédaction : commission Communication

Crédits photos : mairie de Vourey (sauf mention)

Imprimeur : Editions Boursier - Tél : 06 08 86 29 44

Tirage : 830 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2020

Bruno Cattin est le nouveau président du Pays Voironnais



A 68 ans maire de Voissant depuis 2014, le premier magistrat de la plus petite commune du territoire (236 habitants), devient le président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais pour six ans.

Le conseil communautaire des 31 communes du Pays Voironnais est composé de 62 élus. La commune de Vourey dispose d'un représentant.

L'élue communautaire titulaire est Fabienne Blachot-Minassian, maire et son suppléant est Jean-Louis Pinto-Suarez, premier adjoint.

Vous les avez élus en même temps que les élections municipales.

Le conseil communautaire est comme un conseil municipal, il y a donc un président / maire, des vice-présidents/adjoints et des conseillers délégués et des élus communautaires/communaux.

Le territoire est un regroupement de communes qui unissent leurs compétences, leurs forces pour être plus opérationnelles et plus solidaires.

Désormais l'Etat impose la prise de compétences par les communautés d'agglomérations.

La CAPV s'occupe pour la commune de Vourey de la zone d'activité du Chantarot, de l'eau potable, de la collecte

et du traitement des déchets, de l'assainissement, de l'occupation des sols (urbanisme), des transports scolaires, du réseau de lecture publique et dernièrement de la gestion des eaux pluviales et des rivières (GEMAPI).

A cela s'ajoute une solidarité, une réflexion, un accompagnement dans plusieurs domaines, sur le territoire mais aussi sur notre commune.

Le Pays Voironnais (CAPV) a défini les secteurs d'intervention dans le développement de l'économie et de l'emploi, la mobilité, la solidarité, l'aménagement du territoire, la

culture, le patrimoine et l'environnement.

Le président de la CAPV a fait le choix d'une gouvernance partagée et a choisi quatre vice-présidents transversaux :

- Nadine Reux (maire de Charnècles) à la Transition écologique,
- Valérie Zulian (maire de Moirans) aux Solidarités, la Cohésion sociale, Territoriale et Culturelle.
- Julien Polat (maire de Voiron) à l'Economie.
- Bruno Guillaud-Bataille (maire de Charavines) à la Gouvernance et à la Relation aux communes

Fabienne Blachot-Minassian a été élue par le conseil communautaire conseillère déléguée à l'Enfance, à la Jeunesse et la Réussite éducative.

A Vourey, le conseil municipal a aussi désigné ses représentants aux commissions communautaires

- Transition écologique :
Denys Dominique
et Giroud-Garampon Annie,
Suppléants : Chiaffi Brigitte
et Repellin Robert
- Solidarités :
Blachot-Minassian Fabienne
et Marry Véronique
Suppléantes : Jacquemier Patricia
et Baret Hélène
- Economie :
Schricke Jean-Louis
et Penon Marie-Christine
Suppléants : Bernard Marc
et Pinto-Suarez Jean-Louis.

Réouverture de la route de Chougnes

Les grosses chutes de neige de la nuit du 14 au 15 novembre 2019 avaient causé d'importants dégâts sur la route de Chougnes – chemin du Criel. Le poids de la neige avait provoqué le déracinement d'arbres, entraînant sur certaines parties la route dans leur chute.

Fermée à la circulation depuis, sur la portion allant du chemin du Vieron au cimetière de Fures, elle aura fait le bonheur des marcheurs, coureurs et cyclistes durant les beaux jours. De quoi profiter pleinement de la vue que cette route peut offrir.

Des travaux ont été réalisés pendant l'été, financés par notre commune et celle de Tullins-Fures. Ils ont permis de remettre en état la route et de la rouvrir à la circulation. Vigilance toutefois sur la vitesse pratiquée, cette portion de route reste très étroite...



Élus au conseil municipal 2020

Fonction	Nom	Age	Profession	COMMISSIONS COMMUNALES								
				Finances	Affaires scolaires	Voirie et travaux	Communication	Animation & Associations	Urbanisme	Patrimoine & Environnement	CCAS	
Maire	Fabienne BLACHOT-MINASSIAN	52	Retraîtée Educ. Nationale									
1 ^{er} adjoint	Jean-Louis PINTO-SUAREZ	68	Retraité Trésor Public	●		○				○		
2 ^e adjointe	Hélène BARET	45	Praticienne en hypnose	○	●			○				○
3 ^e adjoint	Bruno GUELY	59	Chef d'entreprise	○		●						
4 ^e adjointe	Véronique MARRY	56	Professeur des écoles		○		●	●				
5 ^e adjoint	Serge COZZI	58	Directeur industriel	○						●		
Conseillère	Dominique DENYS	68	Retraîtée fonction publique	○						○	●	
Conseiller	Franck PAVAN	68	Retraité CEA			○				○		○
Conseillère	Virginie REYNAUD-DULAURIER	29	Avocate	○			○			○		
Conseiller	Marc BERNARD	35	Assistant RH		○							
Conseillère	Marie-Christine PENON	56	Secrétaire comptable		○		○	○				○
Conseiller	Jeremy DEGLAINE-VIDELIER	25	Artisan	○		○				○		
Conseillère	Patricia JACQUEMIER	48	Tech. Approvisionnement		○			○				○
Conseiller	Jean MANZAGOL	53	Ingénieur		○			○				○
Conseillère	Annie GIROUD GARAMPON	62	Retraîtée								○	○
Conseiller	Jean-Louis SCHRICKE	59	Chef d'entreprise	○								
Conseillère	Angélique DUCRET	33	Esthéticienne		○		○	○				
Conseiller	Robert REPELLIN	58	Tech. Méthodes			○						○
Conseillère	Brigitte CHIAFFI	60	Comptable					○			○	○
Suppléant	Jean-Paul DECARD	66	Retraité	○		○						
Suppléant	Nicole BONNETON	66	Retraîtée									○



Autres participants aux commissions communales

Communication
Patrick Denys

Patrimoine & Environnement
Pascal Frêne Lucien Jacquemier Paul Blachot Stéphane Judith

CCAS
Anne-Laure Cotte Patrick Denys Antoine Lozano Marie-Hélène Trouilloud Jean-Marc Reynaud-Dulaurier Valérie Virone

Délégués dans les organismes extérieurs

Syndicat Intercommunal des Equipements Publics
Fabienne Blachot-Minassian Jean-Louis Pinto- Suarez Serge Cozzi Dominique Denys ---- <i>Marc Bernard</i> <i>Jean-Louis Schricke</i>

Syndicat de Bièvre
Bruno Guely ---- <i>Robert Repellin</i>

Syndicat des digues
Robert Repellin ---- <i>Jean Manzagol</i>

Syndicat Territoire Energie Isère
Jean-Louis Pinto-Suarez ---- <i>Bruno Guely</i>

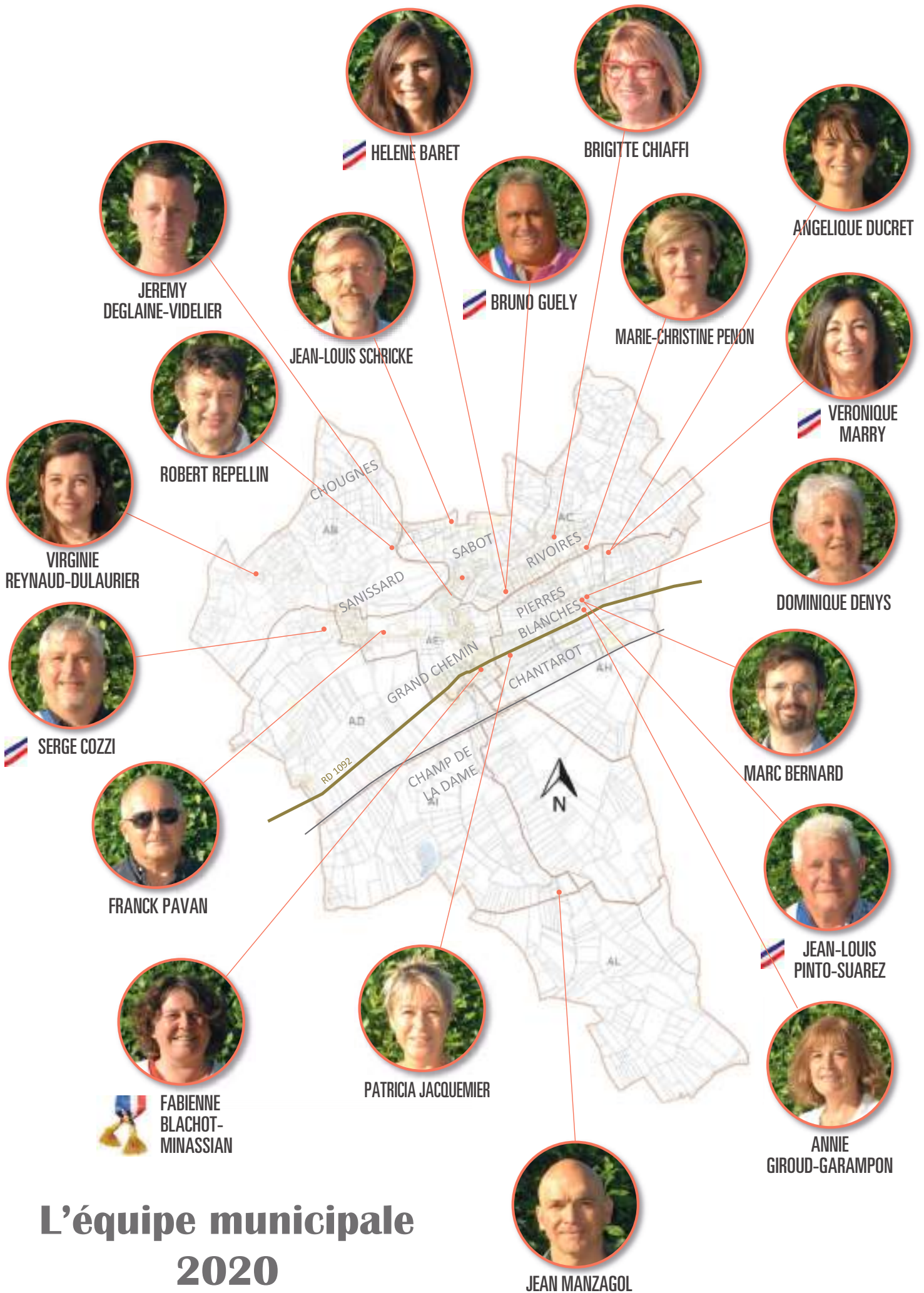
Délégués au Pays Voironnais

Commission Solidarités
Fabienne Blachot-Minassian Véronique Marry ---- <i>Patricia Jacquemier</i> <i>Hélène Baret</i>

Commission Economie
Jean-Louis Schricke Marie-Christine Penon ---- <i>Marc Bernard</i> <i>Jean-Louis Pinto-Suarez</i>

Commission Transition Ecologique
Dominique Denys Annie Giroud- Garampon ---- <i>Brigitte Chiaffi</i> <i>Robert Repellin</i>

Nota : les noms en italiques correspondent aux suppléants



L'équipe municipale 2020

Un au revoir à Pierre Guilhermet

« Pierrot,

De la part des différents conseils municipaux, du personnel communal et des habitants de Vourey je te dis simplement Merci.

Merci pour ton implication citoyenne pendant plus de 25 ans au sein de notre petit village. Tu resteras aux yeux de tous un premier adjoint dévoué, attentionné, serviable et toujours optimiste.

Le monde associatif et plus particulièrement les donateurs de sang n'oublieront pas ton engagement et nul doute que ni Daniel Genin, ni Bruno Chiaffi et ni moi-même ne contredirons le fait que tu as été le meilleur des présidents du Ri d'Olon.

La FNACA, le cyclo, le tarot, le sabot et bien des amis saluent l'homme que tu étais.

Ta gentillesse, ta serviabilité étaient connues de tous, épaulé de Guite tu distribuais de la bonne humeur et des petits gâteaux.

[...]

De par ta présence et ton implication sois bien sûr Pierrot que tu seras dans nos têtes et dans nos cœurs pour toutes les prochaines manifestations et pour bien longtemps.

Merci »

Fabienne Blachot-Minassian, Maire de Vourey



Concilier pour réconcilier

M. LAMASSIAUDE, nouveau conciliateur de justice vient d'arriver pour assurer des permanences sur Vourey.

En cas de conflit

Le recours au conciliateur est obligatoire avant d'introduire une action auprès du tribunal judiciaire pour tous les litiges civils inférieurs à 4 000 euros.

Le conciliateur de justice a la mission délicate d'écouter, de servir d'intermédiaire puis de rétablir le dialogue et de favoriser les rencontres entre les parties et ceci avec

comme principale préoccupation d'aboutir à un accord à l'amiable, en toute impartialité, ou chacun fait une partie du chemin dans le respect de ses propres intérêts.

Les demandes sont variées

Litiges commerciaux, loyers impayés, nuisances sonores, problèmes de voisinage ou de mitoyenneté, servitudes... Bref tous litiges, exception faite de ceux qui se rapportent au droit de la famille ainsi que les litiges avec l'administration.

Une bonne moitié des problèmes peut

être réglée par la conciliation et éviter ainsi de recourir aux tribunaux. Cet accord peut donner lieu à établissement d'un écrit qui a une valeur juridique.

Le conciliateur de justice est nommé par le Premier président de la Cour d'Appel. Il est soumis au secret professionnel.

Ses services sont gratuits

Si vous souhaitez rencontrer le conciliateur de justice, celui-ci est à votre disposition sur rendez vous auprès des services de la mairie, accueil@commune-vourey.fr ou 04 76 07 05 19.

CCAS

Colis de Noël

Après avoir envisagé plusieurs festivités pour Noël et Covid oblige, nous resterons sur la distribution des colis.

Celle-ci aura lieu le samedi 12

décembre matin. Pour rappel, sont concernés par le colis, les personnes habitant la commune et âgées de 70 ans. L'équipe municipale se fera un plaisir de faire la distribution, de vous rencontrer et d'échanger.

Semaine bleue

- La semaine bleue qui devait se dérouler début octobre a malheureusement été annulée.
- N'oublions pas que notre priorité avant tout de se protéger les uns les autres. La commission CCAS, largement suivie par
- l'équipe municipale a préféré ne pas prendre de risques inutiles.

Rappel en matière de nuisances sonores



Il est rappelé que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer de la gêne pour le voisinage (exemples: tondeuses, motoculteurs, perceuses, scies électriques, tronçonneuses) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997).

Nous rappelons à nouveau que ces horaires sont plus contraignants que ceux qui étaient indiqués dans l'arrêté municipal propre à Vourey. Merci de les respecter et de respecter vos voisins.

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Ces horaires ne s'appliquent pas aux chantiers de travaux publics ou privés, ni aux activités agricoles professionnelles, qui sont régis par des dispositions différentes, plus souples et adaptables aux contraintes liées à ces types d'activités.

Nouveaux aménagements en perspective dans le hameau de Sanissard

La commune de Vourey est devenue propriétaire en automne 2019 d'un terrain au cœur du hameau de Sanissard. L'objectif principal de cette acquisition est de pouvoir commencer la sécurisation et le désengorgement de ce quartier par la mise en place, notamment, de places de stationnement.

Dans le cadre de cet aménagement, le Pays voironnais et la commune de Vourey se sont concertés pour faire évoluer les modes de collecte des déchets pour les habitants du hameau, avec la mise en place de points d'apports volontaires. Ce nouveau mode de collecte concernera 35 foyers et permettra de supprimer les poubelles individuelles et de simplifier tout en sécurisant le passage des camions de collecte du Pays voironnais. Une réunion a eu lieu fin septembre en mairie, en présence du service gestion des déchets de notre communauté de communes, afin d'expliquer les modalités de ce projet. En raison du contexte sanitaire, seuls les foyers concernés par ces nouveaux conteneurs enterrés ont été conviés, leur présence étant limitée à une personne par foyer.

L'aménagement plus global sera présenté prochainement, étant précisé que les parcelles non utilisées pour les aménagements communaux seront proposées ultérieurement à la vente.



Coups de gueule de la part de Monsieur J'enaiassez

Dans le but de préserver notre environnement immédiat et pour répondre aux souhaits des citoyens, quelques remarques récurrentes et réflexions désobligeantes ont récemment été signalées.

Il en va ainsi :

- des nuisances sonores propres aux véhicules à moteur - voitures et motos- provoquées par des accélérations et des freinages intempestifs ;
- des désagréments dûs aux aboiements continus (ou pas) de chiens laissés seuls et livrés à eux-mêmes.

Autre récrimination "visuelle" liée à notre cadre de vie quotidien : il s'agit de la présence permanente de poubelles individuelles (marron, jaune, bleue ...) sur la voie publique encombrant les trottoirs et pouvant obstruer le passage des piétons et poussettes. Pour rappel, ces poubelles doivent être rentrées le plus tôt possible après le passage des camions de ramassage des déchets.

Il en est appelé au sens civique de chacun pour que tout le monde puisse vivre en parfaite harmonie sur notre commune.

Acquisition de la Serve par la commune de Vourey

La commune de Vourey a récemment acquis le terrain où se trouve la Serve dans la montée de Martinon.

D'ailleurs... Serve ou Cerve ?

Les deux orthographes se rencontrent même si celui de Serve est le plus fréquent. Ce nom désigne une étendue d'eau créée par l'homme.

Il existait autrefois à Vourey deux serves.

La serve dite "à Dombey" créée sur le Ri d'Olon au sortir des Terreaux et au début du Sabot par un certain Monsieur Dombey et qui fut détruite par les fameuses inondations de 1957.

Cette retenue d'eau permettait d'actionner une scierie et un martinet.

La serve dite de Cerve-loup qui existe encore aujourd'hui, dont le nom rappelle la présence autrefois de campements de loups qui venaient s'y abreuver.

Cette serve est alimentée par de nombreuses sources provenant des collines proches et permettaient d'actionner les trois moulins qui étaient positionnés en dessous à l'emplacement des anciens établissements Ferrero et peut-être même aussi un martinet.

Avant que l'usage des piscines ne se répande, ces serves étaient très prisées l'été de la jeunesse locale qui les utilisait pour la baignade.



La Serve aujourd'hui



La Serve en 1980



Baignade dans la Serve en 1944



Repos au bord de la Serve en 1946

Une matinée festive



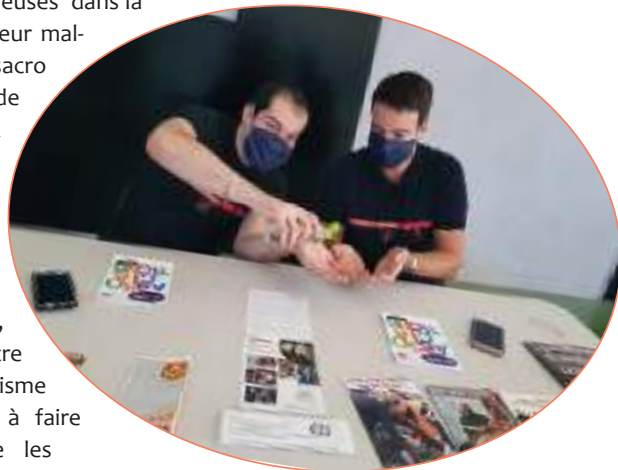
La commission Associations, soutenue par l'ensemble du bureau municipal avait décidé de maintenir la matinée festive malgré la crise Covid.

Elle a donc eu lieu, dans le gymnase de Vourey le samedi 5 septembre de 9 h 30 à 12 h 30 et nous n'avons pas regretté notre choix.

Beaucoup de Voureysiens sont venus s'inscrire (adultes ou enfants) aux nombreuses activités proposées sur la commune de Vourey. Nous les remercions d'ailleurs de s'être pliés avec amabilité (presque tous...) au protocole sanitaire imposé par la crise : désinfection des mains obligatoire à l'entrée, sens de circulation avec une porte d'entrée et une porte de sortie distinctes sans oublier bien évidemment l'indispensable dont nous ne nous passons plus et enlevons de moins en moins : le masque .

Les associations et autres personnes proposant des activités en tout genre étaient venues nombreuses dans la joie et la bonne humeur malgré la suppression du sacro saint café et l'apéritif de clôture avec les nouveaux arrivants (respect des gestes barrières oblige).

Nous en profitons pour les remercier chaleureusement. Merci en ces temps troubles, de nous aider par votre présence, votre dynamisme et votre enthousiasme à faire perdurer le lien entre les Voureysiens et maintenir un semblant de vie festive.



Accueil des nouveaux arrivants



La commission Associations, Animation, Communication dirigée par Véronique Marry a reçu avec Madame le Maire les nouveaux habitants de la commune lors du Forum des associations.

Ce n'est pas moins de six familles qui nous ont fait le plaisir de nous rejoindre. Vu le nombre de petits qui les accompagnaient (et ceux en préparation...) la relève pour l'école est assurée.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

Le traditionnel apéritif n'a pu être fait pour cause de crise sanitaire mais la convivialité était au rendez-vous.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village.

Antenne-relais sur Vourey

La commune de Vourey s'est opposée, le 20 mai 2020, à la demande de travaux présentée par la société Bouygues Télécom portant sur l'installation d'une nouvelle antenne-relais dans la zone artisanale du Chantarat.

Saisi en référé par l'opérateur, le tribunal administratif de Grenoble a relevé l'intérêt public qui s'attache à la couverture nationale par le réseau de téléphonie mobile et a considéré que le maire ne pouvait se fonder ni sur le principe de précaution, ni sur

l'absence de nécessité d'une nouvelle antenne-relais eu égard à celles déjà existantes dans cette zone, ni à l'existence d'emplacements alternatifs pour s'opposer aux travaux d'installation d'équipements de radiotéléphonie mobile. Le tribunal administratif de Grenoble a ordonné la suspension de cette décision d'opposition.

Au visa de cette ordonnance, la commune de Vourey a délivré un arrêté accordant l'autorisation de travaux. Une nouvelle antenne relais devrait dès lors être édifiée.



Nouvelles consignes de tri pour le bac jaune !

Trier devient encore un peu plus simple. A partir du 2 novembre 2020 les emballages et les papiers se retrouvent dans la même poubelle jaune, adieu la poubelle bleue.

Déposez vos emballages et papiers en vrac, bien vidés, non lavés et non imbriqués. Une petite illustration pour rappeler sur les consignes générale de tri : une couleur pour chaque type de déchets.

Consommateurs en détresse ? Vous n'êtes pas seuls !

Un problème, un conflit ? N'hésitez pas et faites vous aider. Tout le monde a dans la tête l'UFC QUE CHOISIR qui informe et défend les consommateurs. Mais ce n'est pas la seule association à vous aider dans vos démarches. Face à des personnes désarmées et souvent ignorantes de leurs droits, l'association de consommateurs agréée ORGECO 38 poursuit le même but. Elle est située à Grenoble près de la Bourse du travail. En cas de litige bancaire, assu-

rance, endettement, logement, construction, location, véhicule etc... les membres de l'association vous informe sur vos droits et mettent en place la meilleure façon de les faire valoir. Y compris en intervenant auprès du professionnel impliqué. Orgeco a repris son activité dès la rentrée de septembre.

Contacts : Organisation générale des consommateurs de l'Isère : 04 38 12 96 44
Courriel : www.orgeco-isere.fr

Mariages de l'été



Marine et Quentin



Rebecca et Jean-Louis



Benjamin et Szabolcs



Jocelyne et Jean-Louis



Mélanie et Jérôme

Epicerie Esperanto

C'est en janvier 2019 que Julien et Laura se sont installés sur Renage et que l'épicerie Esperanto a vu le jour. Depuis ils ont su répondre à une belle demande, celle de certains habitants ne pouvant se déplacer pour faire leurs courses. C'est au volant de son camion que cet épicier sillonne les alentours, et notamment Vourey pour apporter aux habitants leurs commissions.



Les supermarchés ne sont pas loin, pourtant Julien est attendu avec impatience par ceux qui le connaissent. En effet, d'une envie de rendre service au début, ce jeune épicier s'est vite rendu compte que cette démarche plaisait à énormément de monde. Personnes âgées ne pouvant se déplacer certes, mais aussi aux étourdis qui ne lisent pas correctement leur liste de course et à qui il manque tou-

jours quelque chose, aux amateurs de fromages, de viande ou de confiture de qualité et locales et à bien d'autres encore...

Pour le moment, vous pouvez le rencontrer les mardis et mercredis soirs à partir de 16 h au niveau du Cerveloup ou du Val Marie, mais il s'adapte à la demande et peut venir d'autres jours dans d'autres quartiers. N'hésitez pas à prendre contact avec lui.



Epicerie Esperanto
1100, avenue de la République
38140 Renage
0636982494

INFORMATIONS MUNICIPALES

Entreprise CRF

Peintre depuis l'âge de 20 ans Yannick Morel a travaillé dans plusieurs entreprises afin de se perfectionner dans différents domaines du bâtiment, puis finit par se lancer rapidement en tant qu'auto-entrepreneur en 2014. Il crée sa SARL en 2015 et embauche Antony en 2019 après un apprentissage de deux ans avec lui, puis en 2020, c'est au tour de Marie Morel de rejoindre l'entreprise pour apporter son aide dans l'administratif et la relationnel.

Aujourd'hui, on fait appel à Création Rénovation Finition pour le placo, les joints, la peinture, les en-



duits décoratifs, le carrelage et la faïence.

Envie de refaire une salle de bain de A à Z ? Grâce aux talents et aux idées de ce trio de professionnels consciencieux, vous pouvez faire appel à CRF en toute sérénité. Nous tenons à féliciter cette belle évolution réalisée par cette entreprise 100 % voureysienne.



Docteur Boos

Le Dr Pauline Boos, nouvellement installée, est notre nouveau médecin généraliste présent à la maison médicale de Vourey. Dr Boos est native de Haute-Savoie et elle a étudié sur Grenoble. Elle est devenue interne auprès du Docteur Scellier pendant 6 mois il y a 3 ans, elle a continué en remplacement 2 jours par semaine à la maison médicale. Depuis le mois de février 2020 elle travaille en collaboration avec le docteur Scellier et le docteur Casagrande.

Elle est présente les mardis, mercredis et jeudis, ainsi que un samedi sur trois. Elle assure également des gardes de secteur, en soirée et pendant le weekend.

Le Dr Boos a maintenant le droit d'avoir sa propre patientèle : vous pouvez lui demander de devenir votre médecin traitant. Son numéro de téléphone est le : 07 88 23 48 37. Nous souhaitons la bienvenue au Docteur Boos dans notre joli village.

**Masques
en tissu**

**Il reste des masques
en tissu.**

**Ils sont disponibles en
mairie, n'hésitez pas.**

Envol des CM2



A la surprise de tous les parents et de tous nos CM2, pour clore cette année si singulière, nous avons maintenu l'envol des CM2 (cérémonie très précieuse aux yeux de la commission Ecole).

Protocole oblige, la cérémonie a eu lieu dans le gymnase au lieu de la salle du conseil (trop petite pour accueillir tout le monde en respectant

les gestes barrières de distanciation sociale). Les assiettes étaient familiales mais personnalisées.

Il restera le discours sobre mais efficace de Madame le Maire, et le cadeau : une belle clé USB à l'effigie du lion de Vourey.

Un moment de partage et de retrouvailles très apprécié après ce confinement.



Rentrée des classes septembre 2020

Une rentrée particulière dans un contexte particulier. 159 petits et grands écoliers se sont présentés, pleurant ou pas, devant les portes de l'école. Protocole oblige, aucun parent ne rentre dans les classes et masques obligatoires pour tous les adultes.

La municipalité a mis en œuvre tous les moyens possibles afin de respecter le protocole sanitaire (largement épaulée par l'équipe enseignante que nous remercions pour leur engagement, no-

tamment Mme Béal, la directrice). Un renfort pour la pause méridienne a été mis en place. Il est important de noter que l'école fait l'objet d'une attention particulière et fait partie des priorités de l'équipe municipale.

Nous souhaitons aux écoliers, aux agents municipaux et aux enseignantes une belle année scolaire 2020/2021.



Pédibus sur les Rivoires



Au début, ils n'étaient que 2, 5 jours plus tard ils sont 9. Impatients de prendre de l'indépendance avant l'entrée au collège pour certains ou simplement l'envie de suivre les copains pour d'autres, un groupe d'enfants de 7 à 10 ans parcourent environ 1,5 km tous les matins pour descendre à l'école.

Pas sûr néanmoins que la pluie, la neige ou les basses températures n'aient raison de leur motivation, mais en attendant, on leur souhaite de continuer comme ça et comme ils aiment à le dire "Tout ceux qui ont envie de venir sont les bienvenus".

Qui sait, ce pédibus pourrait s'étoffer encore... En tout cas on prendra des nouvelles...

Départ à la retraite pour deux agents de la commune



Elle, vous l'avez certainement croisée lors de vos démarches en mairie.

Recrutée sur un emploi administratif le 1^{er} novembre 2009, elle s'occupait principalement de l'établissement des actes d'état civil, des demandes de titres et de la gestion des concessions du cimetière.

Elle effectuait également les opérations comptables de la commune, du FLPA et du CCAS.

A cela s'ajoutait l'accueil du public qu'elle recevait avec bienveillance. Valérie Albertini est partie à la retraite comme adjoint administratif de 2^e classe le 17 janvier 2020.



Lui, sillonnait plus les chemins de la commune.

Recruté sur un emploi technique le 1^{er} décembre 1983, il avait pour mission l'entretien des voiries communales, des bâtiments communaux et des espaces publics.

Il s'occupait également du portage des repas à domicile. Christian Givet est parti à la retraite le 19 juin 2020.

A tous les deux nous souhaitons une belle et longue retraite.

Des nouvelles d'Alice

C'était au printemps 2017... notre fille Alice se battait déjà depuis deux ans contre la maladie de Hodgkin (une forme de lymphome), et les médecins nous indiquaient qu'une greffe de moëlle osseuse (allogreffe) était nécessaire pour traiter la maladie. Très vite, nous avons pris contact avec l'EFS de Grenoble (avant de savoir que son frère n'était pas compatible) et nous apprenions qu'il n'y avait que 300 000 donneurs en France alors que les chances de compatibilité (hors fratrie) sont d'une sur un million. Nous comprenions très vite le malaise et avons décidé alors de lancer un appel au don de moëlle osseuse. Vous avez été nombreux à répondre à notre appel en postulant pour être donneur, mais également en nous faisant part de votre soutien et de votre aide : un grand merci à vous tous. Environ 155 personnes ont été validées en tant que donneurs par l'EFS. Votre geste permettra peut-être de sauver une vie dans 1, 5, voire 10 ans.

Le temps est venu de vous donner des nouvelles d'Alice : la greffe a eu lieu en octobre 2017, grâce à une donneuse Américaine de Minneapolis. Elle s'est relativement bien passée et elle a pu sortir de l'hôpital après six semaines en chambre stérile. Elle a ensuite pu reprendre ses cours à l'INSA de Lyon dès le mois de janvier 2018. En mars 2018, elle partait au Canada pour un stage de six mois à l'école polytechnique de Montréal (cf. photo des chutes du Niagara). Elle a obtenu son diplôme d'ingénieur en septembre 2019 et elle travaille maintenant à Lyon avec le statut de travailleur handicapé. Malheureusement, elle conserve quelques séquelles de la maladie et des traitements mais quel plaisir de la voir continuer à vivre et réaliser ses projets !



Nous espérons que ce message sera un message d'espoir pour toutes les personnes qui sont en train de combattre la maladie. Et pour tous ceux qui ne sont pas encore inscrits comme donneur, nous vous invitons à consulter le site suivant : <https://www.dondemoelleosseuse.fr> car malheureusement les besoins ont doublé ces 10 dernières années, du fait des ravages faits à nos organismes et à notre environnement par les perturbateurs endocriniens, pesticides et autres produits toxiques dont l'effet cocktail est considéré comme responsable de plus ou moins 70% des cas de lymphome (cf. étude Nutrinet).

Les parents d'Alice

Mail : unegreffepouralice@orange.fr

Sophrologie

Sophrologue et praticienne en méditation de pleine conscience, je vous propose à Vourey des ateliers pour vous initier ou soutenir votre pratique.

J'accueille également des personnes individuellement dans le respect des normes sanitaires.

Si vous souhaitez en discuter, vous pouvez me contacter :
Francine Laborde au 06 89 38 28 62 ou par mail : francine_laborde@hotmail.com.
Au plaisir de partager



Une Voureysienne avec deux amies s'embarquent dans un trek solidaire au Sénégal

Bénédicte Tessaro (à droite sur la photo), accompagnée de Mireille Audouard (à gauche) et Béatrice Pasquiers (au centre), se lancent dans l'aventure du Trek Rose Trip Sénégal 2021, un trek 100 % féminin qui se déroulera dans le désert de Lompoul au Sénégal en mars 2021, et leur équipe "LES AVENTU'ROSES" portera le dossard n° 26.

Pendant 4 jours, 50 équipes de 3 femmes réaliseront une course d'orientation dans le sable et les dunes, munies uniquement de boussoles, d'un roadbook (livre de route), de bonnes chaussures de randonnée et surtout d'une certaine dose de courage, de volonté et un bon sens de l'orientation pour, espérons-le, rentrer au camp chaque soir...

Solidaires jusqu'au bout

Ce trek, véritable aventure humaine est aussi et surtout une belle aventure solidaire, se terminant par une journée de défi au profit des deux associations.

● ENFANTS DU DESERT souhaite construire une salle de classe dans un village de brousse et nos Aventu'Roses aimeraient mettre leur pierre à l'édifice.

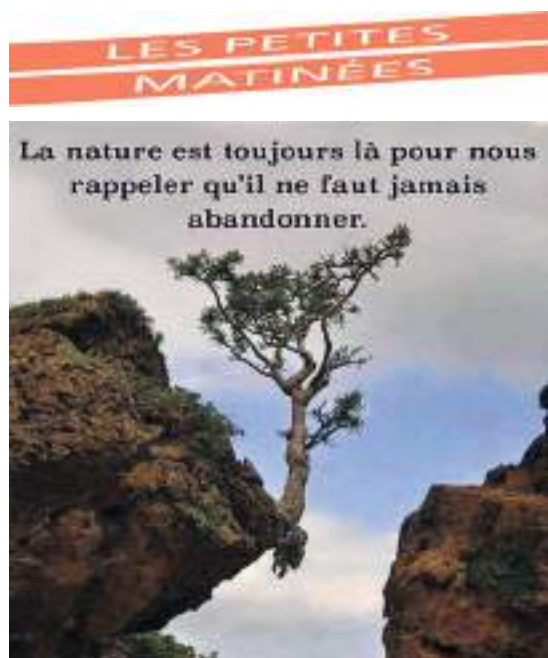
● Pour RUBAN ROSE (lutte contre le cancer du sein) nos sportives souhaitent reverser une participation en nature à l'association pour financer la recherche, et surtout en faire parler par chaque pas effectué dans le désert !

Mais pour mener à bien leur aventure, l'équipe a besoin de financement "Pour nous trois, nous avons besoin d'environ 9 000 € :



voyage, équipements, assistance, et surtout la dotation aux deux associations. Nous allons organiser diverses actions de financement mais nous avons aussi besoin de sponsors et de soutien pour mener à bien notre projet".

Vous pouvez les suivre sur leur page facebook :
Les Aventu Roses38
lesaventuroses38@gmail.com



La 30^e Petite Matinée a eu lieu samedi 10 octobre

L'engagement : sociétal, écologique, associatif, familial... Comment le vivons-nous au quotidien ?

Les Petites Matinées ont 10 ans ce mois d'octobre 2020. Nous avons prévu un temps festif d'anniversaire, c'était sans compter avec les mesures sanitaires actuelles. Nous fêterons ces 10 ans et cette 30^e un peu plus tard, fin 2020 ou début 2021, ce n'est que partie remise.

L'équipe des Petites Matinées : Catherine Blanc, Jocelyne Lesage, Isabelle Roels et Hélène Baret, adjointe s'est étoffée avec l'arrivée de Annie Giroud, conseillère municipale.

Bienvenue Annie dans cette équipe.

Les Petites Matinées se veulent être un temps de partage en toute simplicité, de rencontres tout âge confondu, de respect de la parole de chacun sans obligation de parler et de plaisirs : à commencer par le café, thé et petits gâteaux quand ce sera de nouveau possible.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager.

L'équipe organisatrice : Hélène, Annie, Isabelle, Jocelyne et Catherine

Association Citoyenne Bien Vivre à Vourey

Aujourd'hui, l'ACBVV va se mettre en sommeil... Suite à une réunion du bureau, nous avons pris la décision de suspendre toute activité de l'association.

Plusieurs facteurs ont motivé cette décision :

- le coût de fonctionnement (assurance, site internet,...) ;
 - le manque de retour sur nos diverses actions ;
 - le climat social actuel dû au covid 19.
- Le bail de notre hébergeur ne sera pas renouvelé et notre site sera

clos à échéance. Nous remercions personnellement chacun de ceux qui nous ont soutenus tout le long de notre parcours. Restons vigilants afin de préserver le bien vivre à Vourey !

Toute l'équipe de l'ACBVV



L'Arbre de Bodhi



La vie associative Voureytienne s'enrichit d'une nouvelle association.

"L'Arbre de Bodhi" est née dans les affres de cette période sanitaire bien singulière que nous traversons, de la volonté d'y apporter une réponse plus paisible et confiante.

En proposant l'enseignement du Viniyoga et du ZhiNeng Qi Gong, deux arts internes séculaires, l'Arbre de Bodhi propose à tous les publics de

s'approprier les outils d'une gestion efficace de sa santé physique, émotionnelle et psychologique.

En effet, le travail sur les énergies internes, en favorisant le retour au calme et aux espaces d'ouverture intérieurs, soutient l'expression de la vitalité, de l'harmonie et de l'équilibre dans tous les aspects de nos existences.

Page Facebook : L'Arbre de Bodhi - Contact : arbredobodhi@gmail.com

Sébastien Personne, intervenant et président

Atelier Yo-Lynn Ateliers créatifs et art thérapie

L'atelier Yo-Lynn propose des ateliers créatifs (hebdomadaires, mercredis, week-end ou vacances) pour les enfants, les ados ou les adultes, où chacun pourra découvrir différentes activités, selon l'envie du moment, dans une ambiance calme, de jeu, de détente et de plaisir.

Se faire du bien, prendre un temps pour soi

et "Oser" (surtout si l'on pense ne rien savoir faire de ses 10 doigts !)

Mon projet porte sur l'accompagnement des personnes vers le plaisir et la création, mais aussi vers le mieux être et le soin au travers de séances d'art thérapie.

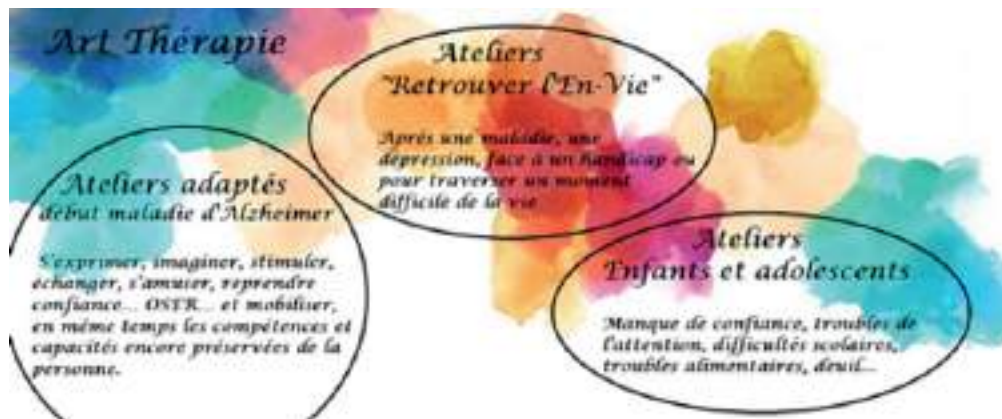
Lorsque s'exprimer verbalement n'est pas



simple, plus possible ou trop douloureux, l'art thérapie permet de s'exprimer autrement, de redevenir acteur, de se découvrir, de reprendre confiance, de façon détournée et ludique, au travers de la création (peinture, modelage, sculpture, écriture, collage, chant...). La prise en charge peut être en individuel ou par petits groupes.

Pour tout contact ou renseignements :

Cécile FLICK – Atelier Yo-Lynn
Tél : 06 20 85 16 08
ou atelier.yolynn@gmail.com
Site internet : <https://atelieryolynn.wordpress.com>
Facebook : Atelier Yo-Lynn



Méditation Sahaja Yoga

Venez faire un bout de chemin avec nous afin de rechercher la paix intérieure. Une fois éveillée en vous, cette paix se propagera naturellement autour de vous. Nous sommes responsables de nos actes et de nos pensées. La méditation peut nous aider à nous retrouver en nous-même et à prendre du recul sur l'agitation du monde.

Il y a beaucoup d'autres points

positifs que la méditation Sahaja Yoga nous apporte. Venez la découvrir et venez méditer avec nous, à partir du mardi 22 septembre, à la salle au deuxième étage de la Maison des associations à Vourey (à côté de l'école primaire), de 18 h à 19 h 15 et de 19 h 30 à 20 h 45. Prévenir au 06.08.63.50.06 de votre venue.



TEAM M Voureysienne

Une deuxième saison de boxe redémarre ! Avec une forte motivation des sportifs et une grande vigilance face à l'inquiétude de chacun en cette période sanitaire difficile.

On se mobilise pour accueillir tout le monde dans de bonnes conditions.

Cette année, le club propose, en plus des activités régulières (boxe éducative, boxe ado/adulte/féminine, circuit boxing), de belles nouveautés accessibles à toutes et à tous :

Pour les enfants, des stages à la fois de découverte (public nouveau) et d'entraînement (adhérents du club) de l'activité pieds-poings dès l'âge de 7 ans seront organisés pendant les vacances scolaires d'automne (octobre),

d'hiver (février) et de printemps (avril).

Pour les ados et les adultes, des séances à thème (self défense, regroupements de féminines, techniques spécifiques...), seront proposées des vendredis soir, aux adhérents du club et ouvertes à de nouveaux pratiquants.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Sébastien, l'entraîneur.

06 63 20 76 20

teammvoureysienne@gmail.com

Vous pouvez suivre les actualités sur Facebook et Instagram



TEAM M VOUREYSIENNE



stage enfants 7 à 11 ans

Activités pieds-poings - Jeux d'opposition
Découverte et entraînement

lundi 26 à vendredi 30 octobre 2020
de 10h à 12h



Renseignements - Inscriptions
06.63.20.76.20
teammvoureysienne@gmail.com

Sports et Loisirs

Voilà la saison qui vient de redémarrer malgré les restrictions sanitaires.

Cela n'a pas empêché le retour de tous mes adhérents et l'arrivée de nouveaux aux cours de gym et pilate.

Alors contente que nous puissions continuer ces activités pour le bien être de chacun, pour la vie associative du village, dans la bonne humeur et dans l'effort.

Cours le mardi soir à la salle de l'Olon (sauf vacances scolaires)

- 18 h / 19 h pilates
- 19 h / 20 h gym tonic/renfo
- 20 h / 21 h gym tonic/renfo
- Pas de cours de stretching du coup car doublement du cours de gym tonic.

Très belle année à tous.

Contactez Nathalie BIZEL 06/08/84/94/78 pour tous renseignements

VOLLEYVOU

Le volley loisirs a repris à Vourey ! Venez nous rejoindre le lundi de 20 h à 22 h au gymnase. Bonne ambiance, tous niveaux et tous âges (à partir de 16 ans).



Pas de compèt', juste le plaisir de jouer ensemble... En plus, l'adhésion est à 25 € seulement ! Alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Pour plus d'informations, contactez Laurent au 06-86-75-75-01 ou rdv directement au gymnase (avec le masque, une gourde individuelle et votre serviette !).

L'association patrimoniale de Vourey
«Les Compagnons de Volvredo»
vous propose son nouvel ouvrage...

Histoire et Histoires de Vourey

Après le succès du livre «Vourey, son passé en images», notre association vous entraîne cette fois-ci dans les petites histoires ayant forgé la grande Histoire.

Au fil des anecdotes, faits réels méconnus ou étonnants, contes et légendes, les «Compagnons» vous proposent une vision innovante de l'histoire de Vourey !

Vous pourrez y découvrir entre autre :

- Un assassinat au village
- Les reliques de Saint Martin
- La légende du Bourbouillon
- Voir midi à sa porte
- La maison du Temple
- Notre curé est un faussaire...

Au total 65 histoires du passé pour 200 pages de lecture !

BON DE SOUSCRIPTION

A adresser (avec votre chèque de règlement) avant le 30 octobre 2020 à :
Association «Les Compagnons de Volvredo» - 20, chemin de l'Orme - 38210 Vourey

Nom Prénom

Adresse

Code postal et commune

Tel Email (pour les dates de remise)

Souscrit pour exemplaire (s) à 20 € au lieu de 27 € : €

Expédition par la poste possible : + 8 € par livre : €

Chèque bancaire à l'ordre : Association Les Compagnons de Volvredo Soit un total de : €



La vie du club

Le TGV a tenu son assemblée générale annuelle le 4 septembre 2020.

En raison de la situation sanitaire, cette assemblée s'est tenue en extérieur en respectant les mesures barrières.

Après avoir abordé les différents points mis à l'ordre du jour, et à l'issue de cette assemblée un nouveau bureau a été mis en place.



Il se compose comme suit :

- **Président** : Michael Renault - 0609762639
- **Trésorier** : Mickael Gauthier
0675787089
- **Trésorier adjoint** : Didier Cittadini
- **Secrétaire** : Olivier Clain
- **Secrétaire adjoint** : Robert Ville
- **Membres** : Céline Bolusset
et Maxime Pacary.

Le nouveau bureau tient à remercier tout particulièrement Xavier Dasnoy qui a occupé le poste de président durant ces dernières années. C'est

avec plaisir que nous le retrouverons sur les courts.

Enfin la reprise !!!

Une nouvelle saison a débuté au TGV, et le club a obtenu un grand succès auprès des enfants mais aussi auprès des adultes, en particulier lors du forum des associations.

C'est avec un immense soulagement que les cours de

tennis ont repris le 15 septembre, encadrés par Sébastien Sagnard, notre entraîneur diplômé d'Etat.

C'est avec un très grand plaisir que les crûs des petits et des plus grands raisonnent à nouveau sur les terrains de tennis.

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons rouvert un groupe pour les tous petits, âgés de 4 à 6ans.

Le nouveau bureau présidé par M. Renault s'est attaché à accepter le maximum de personnes désireuses de suivre des cours d'initiation ou de perfectionnement. L'engouement des Vourey-siens a été tel que tous les groupes étaient quasiment complets dès le 12 septembre et nous avons dû nous résigner à refuser

quelques personnes.

Pour financer son fonctionnement, le TGV organisera ses habituelles manifestations, le beaujolais et la dégustation d'huitres le 22 novembre, la dégustation d'huitres le 6 décembre et le traditionnel pucier le 4 avril 2021. Le club envisage également l'organisation d'un concours de pétanque dont la date reste à définir.

Nous vous rappelons que comme chaque année, il sera possible de

faire vos commandes d'huitres pour les fêtes de fin d'année.

Le TGV s'ouvre à de nouveaux pratiquants !

En mai et juin 2019, six personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, venues du Service d'Activité de Jour (SAJ) des Foyers Centre Isère, basé à Voiron, se sont essayées au tennis.

Encadrés par Sébastien Sagnard, entraîneur du Tennis Groupe de Vourey, et par Julie Debrock, habitante de Vourey et enseignante en activité physique adaptée (APA) de leur établissement, ces adultes âgés de 20 à 45 ans ont découvert les principes du tennis. Au programme : jeux de ballons, exercices de coordination et première prise en main des raquettes.

Suite à cette expérience réussie, et à l'engouement des nouveaux pratiquants, le partenariat entre le TGV et le SAJ va se poursuivre sur cette nouvelle saison 2020-2021, permettant à leur enseignante en APA de bénéficier de l'accès aux courts et du matériel du club.

Le TGV ayant à cœur d'ouvrir sa discipline aux publics éloignés de la pratique, et persuadé de la richesse de cette mixité est très fier de la poursuite de ce partenariat.

Espérons que ce n'est que le début d'une longue et fructueuse collaboration.



La Gaule voureysienne

Amis pêcheurs, nous vous espérons tous en bonne santé.

En cette période très compliquée, il faut prendre soin les uns des autres. Nous n'avons pas pu organiser notre concours malheureusement mais nous espérons l'organiser l'année prochaine.

Nous vous proposons comme les deux dernières années des permanences pour la vente des nouveaux permis 2021 à la salle du conseil de la mairie de Vourey.

Voici les dates

- Lundi 21 décembre 2020 de 15 h 30 à 17 h 00
- Mardi 22 décembre 2020 de 18 h 30 à 20 h 00
- Mardi 19 janvier 2021 de 18 h 30 à 20 h 00
- Mardi 16 février 2021 de 18 h 30 à 20 h 00
- Lundi 22 février 2021 de 15 h 30 à 17 h 00
- Mardi 2 mars 2021 de 18 h 30 à 20 h 00
- Lundi 8 mars 2021 de 15 h 30 à 17 h 00

N'hésitez pas à nous contacter si les heures de permanence ne vous conviennent

pas pour caler un rendez-vous pour votre permis 2021.

Marie Christine Penon :
06 85 64 51 72 pour les permis
Bruno Videlier : 06 83 91 80 68
Jean Gauthier : 04 76 07 20 66

Le bureau de la Gaule Voureysienne vous souhaite une bonne fin de saison 2020, et prenez soin de vous
A très bientôt

Le bureau de la Gaule



L'association Après l'École a fait sa rentrée 2020

Après l'école a repris ses permanences pour accompagner les collégiens et les lycéens mercredi 16 septembre : 3 élèves de terminales assidus étaient présents.

Les gestes sanitaires de sécurité respectés, le travail a pu se dérouler au mieux dans la bonne humeur.

De la classe de 6^e à la terminale, si tu as besoin d'un coup de pouce, envie d'avancer ton travail dans un cadre sécurisant et bienveillant, viens faire un essai un mercredi et ensuite, tu décideras si tu continues.

Nous sommes présents tous les mercredis

de 17 h 30 à 19 h et nous t'accueillerons avec plaisir.

Notre équipe de bénévoles permanents et "ou" occasionnels :

Catherine, Bruno, Fabien et Jean-François

Coté primaire

Compte tenu des conditions sanitaires actuelles, l'association reporte la décision de démarrer après les vacances de la Toussaint. Les inscriptions se font en lien avec l'école, sur recommandation des enseignants et avec l'accord des parents.

Si vous souhaitez avoir des informations en tant que bénévole ou élève :

Catherine Blanc 06 23 81 41 54
ou cblanc.croissance@laposte.net



Un dimanche à la rencontre des plantes sauvages comestibles et médicinales



L'association JNAC (Jardin Naturel Astuces et Conseils) de Vourey, a invité ce dimanche après-midi, Cécile Aubel, herbaliste, formée à l'École Lyonnaise des Plantes médicinales (ELPM), pour animer une sortie à la recherche des plantes sauvages comestibles et

médicinales, dans les coteaux de Vourey.

Pas moins de 17 personnes ont participé à cette sortie / découverte dans les prés et les sous-bois. Pendant plus de deux heures le groupe a observé bon nombre de plantes et

arbustes sauvages à l'instar du frêne, le lierre, l'armoise, l'acacia, les ronces, orties, noisetiers, sureaux et autre clématite. Des plantes ordinaires qui ont réservé des surprises aux présents, surtout lorsque Cécile Aubel a révélé leurs multiples utilisations.

Au retour de cette balade, la partie culinaire a pris le relais. En effet chez Robert Lions, chacun a participé à l'atelier "cuisine" et après une méticuleuse préparation tous les présents ont pu déguster de fameuses crêpes aux orties.

Cette animation où l'approvisionnement des plantes sauvages a été le thème dominant, restera comme un vrai bonheur.

Les prochaines activités de l'association JNAC :

- Le 10 octobre, assemblée générale à Vourey
- Les 24 et 25 octobre, participation à la foire de Réaumont
- Le 7 novembre, troc des plantes.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Vourey rend hommage à Momo et Ninette



Les pompiers de Vourey déplorent cette année les décès de Maurice Ravat (dit Momo) et Jeanne Reynaud-Dulaurier (dit Ninette), et souhaitent leur rendre hommage à travers ce Vivre à Vourey. Nous avons une tendre pensée pour leurs familles et amis.

Au premier plan, Momo, accompagné de son épouse Marie, lors de la remise par Antoine Lozano au second plan d'un panier garni offert par l'Amicale, début 2017

Momo a été pompier bénévole au sein de la caserne de Vourey

durant 30 ans, jusque dans les années 80. En plus de son engagement en tant que soldat du feu, il a été un grand artisan de la réussite du Salon des antiquités, qui perdure encore aujourd'hui, à une époque où l'investissement nécessaire pour l'organisation de cet événement devait être total sur une semaine entière, et ce tous les ans.

Ninette était une personne très appréciée dans le village, de par sa gentillesse, et notamment par nos pompiers, auprès desquels elle était très liée, puisqu'elle a pu y compter son fils, ses deux petits-fils, et deux beaux petits-enfants. Elle avait à cœur de les aider dans leur engagement. Elle a ainsi contribué à la cohésion de la caserne en tant que sympathisante de l'Amicale durant plusieurs années, en préparant de nombreux gâteaux et surtout des brioches pralinées, pour partager le petit-déjeuner les jours de manœuvres.



Nouvelle saison, nouveaux challenges



Malgré la crise sanitaire, les équipes de Vourey-Sports ont pu s'entraîner en sécurité dès le 19 mai. Afin que les entraînements se passent au mieux, les équipes se sont appuyées sur un protocole sanitaire strict, sur la rigueur des entraîneurs Aurélie, Maxime et Jean-Philippe et sur la discipline de tous.

Grâce à ce travail estival, l'équipe senior masculine a livré une magnifique prestation en coupe de France dimanche 30 août, ne s'inclinant que 7 tirs aux buts à 8, après être revenus deux fois au score pour finir le temps réglementaire à 2 partout contre une équipe évoluant deux divisions au-dessus de la nôtre. Ce levé de rideau réussi laisse entrevoir une très belle saison à venir. Au vu de l'arrivée de nouveaux joueurs dans les rangs, le club engagera deux équipes en championnat masculin départemental.

Cette saison verra aussi l'équipe senior féminine

évoluer au plus haut niveau départemental. Niveau auquel elle a accédé l'année dernière en n'ayant concédé qu'un seul match nul pour tous les autres gagnés. Les filles ont dû se battre pour parvenir à ce niveau. Cette équipe sera toujours entraînée par Cyrielle et Fred.

L'accession à ce niveau donne une motivation supplémentaire à l'équipe U18 féminine, qui va continuer à progresser sous la conduite de Séverine et Marie-Pierre.



Entraînement U6-U7

Le groupe recherche de nouvelles joueuses pour venir renforcer et compléter son effectif.

Mais la plus belle nouvelle vient de l'école de foot ! Non seulement nous alignons toujours une équipe U10-U11 entraînée cette année encore par Olivier et Seydou mais nous avons créé une section U6-U7, grâce à Syl-

vain, un jeune joueur senior qui, avec beaucoup d'enthousiasme, a pris en main leur apprentissage du football.

Cette équipe répond à une attente forte d'habitants de Vourey qui souhaitent que leurs enfants pratiquent le football dans notre village. En effet ce n'est pas moins de douze enfants, dix garçons et deux filles, qui ont participé aux deux premiers entraînements. C'est un réel bonheur de voir tous les mercredis le stade municipal avec tous ces enfants qui jouent au football.

En n'oubliant pas les deux équipes vétérans qui perpétuent la convivialité dans leur championnat !

Cette saison, ce sont donc huit équipes qui porteront hautes et fières les couleurs rouge & bleu de Vourey Sports !



Entraînement U6-U7

Calendrier des manifestations (octobre 2020 à février 2021)

ASSOCIATIONS

Octobre	Samedi 10	Les Petites matinées (salle de La Marquisette)	Mairie et Catherine Blanc
	Dimanche 18	Vente annuelle de brioches (place du marché)	CCAS
		Lecture avec chauffeur (place du village)	Festival Livres à Vous
	Samedi 31	Boom d'Halloween (espace Jean-Roybon)	APEV
Novembre	Sam. 7 - Dim. 8	Salon des Antiquaires (espace Jean-Roybon)	Amicale des sapeurs-pompiers
	Mercredi 11	Cérémonies commémoratives	Mairie
	Samedi 14	Animation (salle des Associations)	JNAC
	Dimanche 22	Matinée beaujolais (espace Jean-Roybon)	Tennis Groupe Vourey
	Jeudi 26	Don du sang (espace Jean-Roybon)	Ri d'Olon
	Samedi 28	Concours de belote (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
Décembre	Dimanche 6	Matinée beaujolais (espace Jean-Roybon)	Tennis Groupe Vourey
	Vendredi 11	Soirée interne et sponsors (espace Jean-Roybon)	Vourey Sports Football
	Samedi 12	Animation (salle des Associations)	JNAC
	Dimanche 13	Matinée ju jitsu (espace Jean-Roybon)	Ju Jitsu Défense
	Vendredi 18	Fête de Noël (espace Jean-Roybon)	APEV
Janvier	Vendredi 8	Cérémonie des vœux du maire (espace Jean-Roybon)	Mairie
	Samedi 9	Fête de la Sainte-Barbe (espace Jean-Roybon)	Amicale des sapeurs-pompiers
		Animation (salle des Associations)	JNAC
	Dimanche 24	Matinée ju jitsu (espace Jean-Roybon)	Ju Jitsu Défense
	Samedi 30	Concours de belote (espace Jean-Roybon)	Club Retraite Heureuse
Fév.	Vendredi 5	Assemblée générale (salle de La Marquisette)	Club Retraite Heureuse
	Samedi 13	Assemblée générale (salle de La Marquisette)	Nature Evasion

Calendrier établi par la mairie, commission "Animation", en collaboration avec les associations de Vourey. Certaines dates sont susceptibles de changer. Retrouvez le détail et la mise à jour de votre agenda des manifestations directement sur notre site internet <http://www.commune-vourey.fr> > Rubrique AGENDA

Le toit du gymnase est passé au vert...



Dans le VaV n°99 d'octobre 2019, nous vous présentions le projet de centrale photovoltaïque pour le gymnase ainsi

que l'équipe qui a lancé cette belle initiative citoyenne et environnementale.

Un an plus tard, cette centrale va commencer à produire du courant électrique à partir des panneaux solaires qui ont été installés sur le toit du gymnase.

Caractéristiques de l'installation

- Puissance installée : 85 kWc, soit 212 modules de 400 Wc (Watt crête)
- Puissance onduleur : 83 kVA
- Surface : environ 380 m²
- Production annuelle attendue : environ 100 MWh soit la consommation annuelle moyenne de 25 foyers

Financement

- Budget : environ 123 ke
- Fonds propres : 33 %, dont 10 % apportés par les Voureysiens (non définitif, encore en progression)
- Subvention région AuRA : 27 %
- Endettement : 40 %

Historique des travaux

- 16 juillet 2020 : début des travaux, pose des onduleurs
- 19 juillet 2020 : dépose des tuiles (un grand merci à Nicolas Blachot) et pose des panneaux solaires
- 29 juillet 2020 : tranchée de raccordement

A noter que les tuiles retirées du toit du gymnase sont à vendre au prix de 1 € la tuile. Il y en a 20 palettes.

Si vous êtes intéressé, veuillez contacter la mairie.



Interview de Gilles Fanget, président de BUXIA Energies



C'est aussi pour cela que cette collaboration entre élus, citoyens et Buxia Energies est particulièrement intéressante.

→ **VàV : Pour toi, c'est quoi le développement durable ?**

G.F. : Pour moi dans le mot "développement" il y a toujours cette notion du besoin de croissance qui me chatouille un peu. J'en reviens toujours à l'axiome très simple qui dit que "dans un système fini il ne peut pas y avoir une croissance infinie". Donc il arrive un moment, et je pense qu'on y est, où il faut regarder vers d'autres valeurs. Je suis d'accord avec la croissance mais pas celle du PIB et du pillage de la planète, mais plutôt la croissance du bien-être universel, du partage du temps, la croissance du partage des richesses...

→ **VàV : Quelle est la particularité de l'installation de Vourey ?**

G.F. : Vourey c'est la commune où les levées de fonds ont été les plus importantes, heureusement parce que c'est la plus grosse installation ! Nous avons eu plus de trente souscriptions grâce à une superbe mobilisation de la municipalité. À Vourey, nous passons d'une puissance de 36 kW (en crête) pour nos réalisations précédentes, à 85 kW. Il n'y a pas vraiment de problème technique. Que l'on fasse une évaluation pour 1, pour 50 ou pour 200 panneaux c'est pareil. À Vourey, il y en a 212. Le seul problème c'est que si la centrale est plus grosse, l'investissement doit être plus élevé. Notre équilibre financier en général repose sur trois pattes : les apports des citoyens, c'est-à-dire le capital à hauteur d'environ 25 %, une subvention de la région Auvergne Rhône-Alpes aussi de 25 %, et un emprunt pour les 50 % restants.

→ **VàV : Pourquoi ce mode de financement ?**

G.F. : Je pense qu'il faut que l'on conserve ce modèle de capital et de financement des installations par du capital frais. C'est ce qui permet de libérer notre capacité d'autofinancement, celle que l'on va dégager par la vente de notre production et ainsi de l'affecter à d'autres missions. Nous sommes dans l'esprit du scénario "négawatt" qui imagine atteindre "zéro" consommation d'énergies fossiles et nucléaires à l'horizon 2050. Ce scénario repose lui aussi sur trois pattes : "sobriété", c'est-à-dire réduire la consommation de l'existant, "efficacité", ou comment concevoir des nouveaux équipements plus performants sur le plan énergétique, et "production". Avec nos onze centrales nous faisons presque une facture à EDF chaque mois. Cette capacité d'autofinancement pourrait être affectée à des actions de sobriété qui sont souvent très difficiles à financer.

→ **VàV : Comment êtes-vous perçus par les autres acteurs du secteur ?**

G.F. : Aujourd'hui les professionnels du secteur ne nous voient même pas car nous intervenons sur le segment 10 kW - 100 kW qui ne les intéresse pas. En effet, seuls des bénévoles peuvent intervenir sur ce segment qui ne permet pas de dégager une rentabilité pour une entreprise avec des salariés.

→ **VàV : Combien de temps faut-il pour rentabiliser un tel investissement ?**

G.F. : Aujourd'hui, le retour sur investissement financier est compris entre 10 et 12 ans selon les évolutions du tarif. C'est pour cela que notre durée d'emprunt est de 12 ans.

→ **VàV : Est-il possible de voir ce que produit la centrale ?**

G.F. : Tout à fait. L'installation remonte, par liaison GSM, de nombreuses données sur le serveur de SolarEdge. Il nous est même possible d'aller dans le détail de chaque paire de panneaux et donc de détecter un éventuel défaut. Au niveau global, on visualise la nappe avec sa production quotidienne, les profils de production au fil de la journée avec un recul sur les dernières semaines, le nombre de kWh de chaque mois, etc. On peut même comparer avec les années précédentes. Il est tout à fait envisageable que le site de la commune propose le lien internet permettant aux citoyens d'accéder à ces informations.

→ **VàV : Avez-vous du recul sur le vieillissement de vos installations ?**

G.F. : Pour nous, il est essentiel que l'installation soit encore opérationnelle lors de sa cession après 25 années d'utilisation. C'est pour cette raison que

nous avons retenu un type de panneau haut de gamme. Cela explique aussi notre moindre rentabilité en comparaison d'une entreprise qui utiliserait des panneaux chinois produits à bas coûts. Côté entretien, il est rarement nécessaire de procéder à un nettoyage. Dès qu'il y a un peu de pente, les événements météo s'en chargent. Au pire une petite couche de poussière va engendrer un peu de diffusion, sans impact réel sur le rendement. Cependant les cellules qui constituent les modules vieillissent et le rendement des panneaux diminue au fur et à mesure. Nous avons choisi les cellules en silicium mono cristallin de SunPower. Cette filiale de Total propose les rendements garantis les plus élevés du marché (85 % de la puissance initiale après 25 ans). D'ailleurs, des tests en vieillissement accéléré sur ces modules ont estimé leur durée de vie à plus de 40 ans.

→ **VàV : Quels sont vos autres projets en cours ?**

G.F. : Il y a les nouveaux jardins de la solidarité à Moirans qui vont être mis en service le 18/09/2020. Il y a également les ombrières du parking du péage de Rives avec un modèle d'affaires un peu différent. Pour Vourey, il reste le piquage sur la ligne à réaliser par Enedis, préalable à la mise en service qui aura lieu deux à trois semaines plus tard. La production de Vourey devrait donc démarrer début octobre.

→ **VàV : Avez-vous des échanges avec vos homologues ?**

G.F. : Oui. Nous sommes dans une démarche de collaboration notamment avec "EnergyY citoyenne" de la métropole grenobloise. Nous nous sommes créés à peu près en même temps. On se connaît bien et on a beaucoup échangé. Chaque fois que l'on avait un point dur, on allait voir chez eux comment ils s'en sortaient et réciproquement. Ainsi on avançait bien. Quand une nouvelle société se crée, nous sommes prêts à aller leur apporter notre témoignage et faire comme nos collègues de l'Ardèche ont fait pour nous. Encore que maintenant, je recommande de s'affilier à la fédération des centrales villageoises. Ses affiliés ont tous les mêmes statuts et un site internet commun. Cela leur fait gagner du temps. Ils ont des business-plans tout prêts. C'est très facile à faire, d'autant plus que, maintenant, la rentabilité est plus difficile à acquérir aujourd'hui car les tarifs de rachat d'EDF ont baissé depuis cinq ans. Ces mouvements citoyens n'existaient pas dans le domaine du photovoltaïque mais ils existaient sur l'éolien. Sur le site de "Energie partagée", toutes les sociétés comme nous sont recensées. Il y en a plus de 250. Les "éoliens" ont été les premiers et même s'ils sont beaucoup moins nombreux que les "solaires", ils représentent beaucoup plus de puissance installée.

→ **VàV : Tu es plutôt optimiste sur ce genre de démarche ?**

G.F. : Oui et non. Oui parce que, pour moi, ce que l'on fait est relativement facile et l'on espère obtenir un effet boule de neige. On le constate déjà en nombre de sociétés. Maintenant j'encourage aussi les particuliers à s'engager dans cette démarche. Quand un particulier met un euro dans Buxia Energies, nous multiplions son effet par cinq, avec également deux euros cinquante de retombées locales sur vingt ans pour chaque euro investi. Ceci est possible grâce au facteur d'échelle entre nous et le particulier, au niveau des projets, des investissements, des emprunts, des subventions, de la récupération de la TVA...

→ **VàV : Comment se fait-il que ce genre d'initiative soit si peu connu ?**

G.F. : Il faut que l'on s'améliore en communication ! Je le reconnais c'est un de nos points faibles. Je crois encore régulièrement des gens du Pays Voironnais qui n'ont jamais entendu parler de Buxia Energies et ça me désole. Mais... nous avons été contactés par la Chambre d'Agriculture de l'Isère qui va s'installer sur Centr'Alp et il y a peut-être matière à installer une centrale de presque 100 kW sur un toit terrasse.

→ **VàV : Et ta conclusion ?**

G.F. : Et bien... il est toujours temps de nous rejoindre, en venant avec des euros, des neurones, ou même de la fibre musculaire. Par exemple, ce vendredi, on va se munir de pelles, de râtaux et de tronçonneuses pour dégager sur quelques centaines de mètres le canal d'approvisionnement de la centrale hydroélectrique de Saint-Jean de Chépy...